

# Rapport annuel 2021





# Sommaire

<b>Mot de la présidente</b>	<b>1</b>
<b>Domaines d'action et activités de la CFR en 2021</b>	<b>3</b>
1. Prévention et sensibilisation	3
2. Travaux d'analyse et de recherche sur la discrimination raciale	7
3. Interventions parlementaires et objets politiques	11
4. Communications et informations	14
5. Prises de position et suivi au niveau international	17
<b>Affaires internes de la commission</b>	<b>18</b>

## Mot de la présidente

La pandémie n'a pas épargné l'année 2021 et cet état de fait n'a pas manqué de peser sur le moral de la population. Comme l'année précédente, la Commission fédérale contre le racisme (CFR) a constaté une recrudescence de propos et de théories complotistes, certains d'entre eux étant directement nourris par le racisme et l'antisémitisme. C'est pourquoi la CFR a choisi de traiter ce phénomène de façon approfondie dans sa publication annuelle.

Le Tangram numéro 45 consacré aux théories du complot analyse sous différents angles et points de vue une problématique qui n'est pas nouvelle mais qui a repris en intensité. La situation sanitaire en est le révélateur plutôt que la cause. Le complotisme et les *fake news* viennent de loin et laissent des traces qui renforcent les stéréotypes et les préjugés. Ce sera un enjeu pour les années futures que de trouver les moyens de prévenir leurs effets néfastes.

Dans ce domaine comme dans d'autres, le travail de prévention auprès des jeunes est un élément central. Cela passe par l'apprentissage du traitement de l'information, qui comporte de nombreuses composantes. La tendance actuelle est de lier tout cela à la maîtrise du numérique. Ce point est certes important. Mais ce n'est pas l'essentiel. Différencier l'information de la propagande, savoir identifier la provenance de cette information, contrôler les sources, analyser les contenus, exercer son esprit critique, tout cela ne relève pas de la technologie. L'important est d'y consacrer le temps nécessaire.

L'école est par ailleurs l'objet d'un projet important de la CFR, lancé en 2021. Visant à analyser la place consacrée, dans les matériels scolaires, aux questions liées au racisme. Cette démarche est ambitieuse mais nécessaire et porte sur l'ensemble de la Suisse. Ses résultats devraient permettre ensuite de formuler des recommandations utiles pour le futur.

Ce besoin d'appréhender plus clairement certaines problématiques est aussi celui qui nous a poussés, en fin d'année 2021, à lancer la plateforme [www.reportonlin Racism.ch](http://www.reportonlin Racism.ch). Le discours de haine fondé sur le racisme est une réalité, en Suisse comme ailleurs. Mais il est souvent difficile de le cerner car il se manifeste très souvent sur internet et particulièrement sur les réseaux sociaux. En connaître mieux l'ampleur et les caractéristiques est l'objectif de la nouvelle plateforme, qui fera l'objet, après un an, d'une évaluation concernant les constats que l'on peut en tirer. Ce projet donne enfin aux témoins de discours de haine en ligne l'occasion de signaler les faits. Le premier mois de fonctionnement en décembre 2021 a déjà montré que cet outil répondait à un besoin.

La lecture du présent rapport permet, je l'espère, de se faire une idée plus complète de l'activité de notre commission durant l'année écoulée. C'est un travail important et de

longue haleine qu'accomplit toute l'équipe du secrétariat de la CFR. J'aimerais, au nom de la commission, les remercier toutes et tous pour la compétence et l'engagement qu'ils mettent en œuvre et pour le professionnalisme démontré en toutes circonstances. J'adresse aussi ma reconnaissance à nos deux vice-présidentes ainsi qu'à tous les membres de la commission. Leur participation active et leurs réflexions sont précieuses.

*Martine Brunschwig Graf, présidente de la CFR*

## Domaines d'action et activités de la CFR en 2021

### 1. Prévention et sensibilisation

#### Discussions d'experts dans le cadre des séances de commission de la CFR

En 2021, la commission a invité des experts lors de ses séances plénières afin d'approfondir des thèmes en lien avec ses activités. Son attention s'est portée sur les sujets suivants :

- En janvier, la commission a invité Reto Locher du Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH), pour discuter de l'accès à la justice en cas de discrimination raciale. Le CSDH avait réalisé, en 2016, une étude afin d'évaluer l'efficacité des normes juridiques anti-discrimination en vigueur en Suisse et d'analyser la manière dont l'accès à la justice est assuré aux victimes de discrimination. Le CSDH avait adressé une série de recommandations au Conseil fédéral. Depuis l'automne 2019, le CSDH publie un état des lieux quant à l'avancement de leur mise en œuvre. Cet examen a fait l'objet d'intenses échanges entre les membres de la commission et Reto Locher, notamment sur la question des coûts élevés d'une procédure et le fardeau de la preuve qui restent des obstacles majeurs dans la lutte pour la protection contre la discrimination.
- En mars, la commission a rencontré le professeur Heinz Aemisegger, auteur de l'avis de droit commandé par la CFR en 2020 sur la protection juridique des communautés nomades et de leurs organisations relative au droit de disposer d'aires d'accueil. La discussion a porté sur l'urgence d'agir au niveau fédéral, mais aussi cantonal et communal, afin notamment de créer un nombre suffisant d'aires d'accueil pour les communautés nomades et de garantir juridiquement la pérennité des aires actuelles.
- En mai, la commission a accueilli Gina Vega, responsable du Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme, pour une présentation du rapport 2020 « Incidents racistes recensés par les centres de conseil ». La discussion a également porté sur la nouvelle méthodologie du système de saisie dans la base de données qui permet un enregistrement et une évaluation plus clairs et plus complets des cas.

- En septembre, la commission a invité Marion Aeberli et Johanna Probst de l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour une présentation des résultats de l'enquête 2020 « Vivre ensemble en Suisse » (VeS). Cette enquête contribue à évaluer l'état de la cohabitation des différents groupes vivant actuellement dans le pays, en collectant les opinions de la population. Elle permet de suivre les évolutions de la société dans plusieurs domaines comme le racisme, la xénophobie et la discrimination. Didier Ruedin de l'Université de Neuchâtel était également présent pour exposer les résultats de l'évaluation globale des données VeS des années 2010 à 2020. La discussion s'est concentrée sur l'expérience croissante de la discrimination (sur la période 2016-2020, la part des personnes interrogées déclarant avoir été l'objet d'une discrimination est passée de 27 % à 32 %) et sur le constat que les tensions sont plus fortes face à certains groupes. Un tiers de la population vivant en Suisse déclare pouvoir ressentir des dérangements lorsqu'elle est confrontée à l'altérité.
- En septembre, les membres de la commission ont rencontré Annik Dubied, directrice de l'Académie du Journalisme et de Médias (AJM) de l'Université de Neuchâtel ainsi que Andrew Robotham, auteur du rapport commandé par la CFR « Parcours de production de sujets journalistiques potentiellement discriminants – éléments systémiques des écosystèmes médiatiques ». L'objectif de cette rencontre était de prendre connaissance des résultats de leurs recherches et d'avoir une première discussion quant aux suites à donner à ce rapport.
- En novembre, la commission s'est réunie pour deux jours de retraite à Zurich, l'occasion de traiter de deux thèmes au cœur des préoccupations de la CFR, à commencer par la question des statues, des monuments et des symboles en lien avec le racisme et le colonialisme dans l'espace public. Dans plusieurs villes de Suisse, à Zurich, Neuchâtel et Genève notamment, on débat de la question suivante : comment repenser les liens entre la Suisse et le colonialisme ? Différentes personnalités historiques font effectivement polémique, dont certaines ont donné lieu à des noms de rue ou à des statues. La commission a invité Michael Bischof, directeur adjoint de la promotion de l'intégration de la Ville de Zurich, et Sara Izzo, directrice du service Art dans l'espace public de Zurich, pour une présentation d'un rapport qui traite précisément de cette problématique pour Zurich.

Le second thème de la retraite a concerné la prévention chez les jeunes et la manière dont le terrain aborde le thème du racisme, avec une présentation donnée par Giacomo Dallo, directeur de l'animation jeunesse en milieu ouvert (*Offene Jugendarbeit Zürich*) et Mireille Stauffer, déléguée à la jeunesse de la ville de Winterthur. Cet échange a permis d'avoir une première vue d'ensemble du secteur de l'animation jeunesse et de voir où se situent les opportunités et les défis en matière de racisme.

### **Lutte contre le discours de haine et la discrimination raciale sur Internet et les réseaux sociaux**

La lutte contre le discours de haine constitue l'une des priorités thématiques de la CFR dans la législature actuelle. La prévention du racisme appelle l'identification et l'encouragement des bonnes pratiques, des approches et des solutions axées sur la pratique. Pour pallier l'absence de moyen de signalisation centralisé des discours de haine racistes sur Internet, la CFR a lancé le 30 novembre 2021 la plateforme [www.reportonlineracism.ch](http://www.reportonlineracism.ch). Signaler rapidement et de manière efficace le racisme sur Internet, tel est l'objectif de [www.reportonlineracism.ch](http://www.reportonlineracism.ch). Cette plateforme offre à la population ainsi qu'aux professionnels et aux organisations la possibilité de signaler les contenus racistes qu'ils remarquent sur Internet, et d'obtenir des conseils en cas de besoin. L'ampleur des discours de haine diffusés sur Internet restant difficile à évaluer, les informations rapportées seront enregistrées et analysées dans une base de données. La Suisse disposera ainsi d'un aperçu global de la nature et de l'étendue des discours de haine racistes sur Internet.

### **Semaine contre le racisme 2021**

La pandémie a impacté pour la deuxième année consécutive la Semaine contre le racisme, traditionnellement ponctuée d'événements nombreux et variés dans toute la Suisse durant le mois de mars. Pour autant, plusieurs événements ont pris place, en ligne, dans divers cantons et villes, afin de marquer la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale du 21 mars et l'importance de la lutte contre le racisme. La CFR profite chaque année de cet événement pour renforcer sa présence et porter son message dans les cantons et villes. À Lausanne, la présidente de la CFR, Martine Brunschwigg Graf, a pris part à une table ronde télévisée sur les 25 ans de la norme pénale contre la discrimination raciale. À Neuchâtel, la présidente a participé à un échange avec Edwy Plenel, journaliste à Mediapart, sur l'importance de l'espace public mémoriel, de l'histoire et de l'enseignement dans le combat mené contre le racisme et les



discriminations. La vice-présidente Nora Refaeil s'est rendue à Fribourg pour une table ronde consacrée au racisme aujourd'hui.

Parallèlement, la CFR s'est mobilisée pour valoriser et renforcer la visibilité des manifestations en relayant, sur les réseaux sociaux et son site Internet, des activités cantonales, régionales et communales.

### **Rencontre avec les représentants des services cantonaux et des délégués à l'intégration**

Une rencontre en ligne s'est déroulée le 9 décembre avec les délégués à l'intégration des cantons, des régions et des communes ainsi que les spécialistes du domaine. Le racisme en ligne a été au cœur des discussions. La rencontre a été l'occasion d'aborder les diverses expériences dans la mise en œuvre de la thématique du racisme en ligne au sein des programmes d'intégration cantonaux (PIC) et de partager des idées de solutions et de mesures pour renforcer la lutte contre le discours de haine.

## **2. Travaux d'analyse et de recherche sur la discrimination raciale**

### **Campagne de votation sur l'interdiction de se dissimuler le visage : visibilité des acteurs et de leurs positions dans les médias rédactionnels et sur Twitter**

La CFR a cofinancé une étude sur la visibilité des acteurs et leurs positions dans le débat public autour de l'initiative populaire fédérale « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage », acceptée par le peuple et les cantons en mars 2021. Comme les droits des femmes et le rôle de l'islam ont été au cœur du débat sur cette votation – souvent qualifiée d'initiative « anti-burqa » –, l'étude s'est intéressée à l'écho rencontré par les personnes musulmanes, les femmes et leurs positions respectives.

Les auteurs de l'étude montrent, analyse de la couverture médiatique suisse et du débat sur Twitter à l'appui, que si plusieurs acteurs et actrices issus de différents milieux de la société ont obtenu une bonne visibilité, la diversité des avis a été en partie limitée dans différents domaines. Les acteurs musulmans ont eu peu d'écho dans les médias (11 %) et sur Twitter (13 %). Les femmes ont été clairement minoritaires (26 %) sur Twitter, mais tout aussi présentes que les hommes (51 %) dans les médias. Ce sont donc essentiellement des hommes non musulmans qui ont parlé du voile des femmes dans l'islam sur Twitter, et des hommes et des femmes non musulmanes dans les médias.

Dans l'ensemble, la couverture médiatique a été plus nuancée. Les médias romands et alémaniques ont débattu largement de l'interdiction de se dissimuler le visage, alors que sur Twitter, un tel débat n'a eu lieu qu'en Suisse alémanique. En outre, l'initiative n'a pas rencontré une aussi forte opposition dans les médias que sur Twitter. Les acteurs musulmans qui se sont exprimés dans les médias ont globalement présenté des positions plus contradictoires que sur Twitter. Cependant, la dynamique du débat a été similaire dans les deux arènes, notamment du fait que les acteurs sur Twitter se sont souvent référés à la couverture médiatique pour appuyer leur position. L'étude donne ainsi un aperçu des relations étroites entre l'arène médiatique et la communauté Twitter lors d'une campagne de votation dans un système médiatique de plus en plus hybride.

L'étude a été réalisée par Linards Udris, Sarah Marschlich et Daniel Vogler, du *Forschungszentrum Öffentlichkeit und Gesellschaft fög* (Centre de recherche opinion publique et société) de l'Université de Zurich.

## **Étude qualitative du parcours de production d'un sujet journalistique potentiellement discriminant**

En 2021, la CFR a mandaté l'Académie du journalisme et des médias de l'Université de Neuchâtel pour réaliser une recherche dont l'objectif était de mieux comprendre comment un système de production médiatique, dans son ensemble, peut donner lieu à des productions aux effets potentiellement discriminatoires.

Cette recherche s'est appuyée sur trois études détaillées d'articles comportant un enjeu en termes de discrimination ; elle a impliqué une analyse de l'article lui-même (analyse des discours), ainsi que des échanges approfondis sur le sujet (entretiens de recherche) avec les auteurs des articles et d'autres journalistes/membres de la rédaction concernés. Ces échanges ont permis de retracer les étapes clés de la production d'informations d'actualité pouvant être qualifiées de sensibles du point de vue de la discrimination et d'identifier les pratiques professionnelles et logiques qui opèrent. Les productions journalistiques identifiées ne constituaient pas des cas extrêmes, mais bien des exemples typiques de productions qui, dans leur ensemble et de manière répétée, peuvent contribuer à (re)produire des stéréotypes et préjugés négatifs. Leur analyse a permis de répondre à la question centrale du mandat de recherche : dans la production d'informations d'actualité, quels aspects systémiques de la production participent à la (re)production de textes médiatiques aux effets potentiellement discriminatoires ?

Les divers aspects identifiés dans ce rapport vont permettre à la CFR d'entreprendre des démarches de prévention dans le domaine des médias. L'étude sera disponible dans le courant de l'année 2022.

### **Analyse du matériel d'enseignement scolaire**

L'un des objectifs formulés de la législature en cours est de promouvoir l'enseignement de connaissances sur le colonialisme, le racisme et la discrimination raciale dans les écoles. En 2021, la CFR a commandé auprès de chercheurs de la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse (*Fachhochschule Nordwestschweiz FHNW*) et du Centre pour la démocratie d'Aarau (*Zentrum für Demokratie Aarau*) de la Haute école pédagogique de Zurich (PHZH) une étude visant à inventorier et analyser les moyens d'enseignement dédiés au colonialisme, aux minorités et au racisme. Plusieurs études pionnières indiquent effectivement qu'il existe des lacunes dans la mise en place d'approches éducatives critiques à l'égard du racisme dans les écoles, tant dans le développement du matériel pédagogique que dans son utilisation. Une analyse complète du matériel scolaire fait cependant défaut mais devrait, grâce à cette étude, permettre de combler ce manque de connaissances. L'objectif visé est ainsi d'obtenir une vue d'ensemble des moyens

d'enseignement établis en Suisse. Parallèlement à l'étude du matériel pédagogique, une enquête d'utilisation sera menée auprès des enseignants. Celle-ci doit permettre de savoir quels outils pédagogiques sont actuellement utilisés et comment les enseignants estiment l'utilité de ce matériel.

Le rapport final de l'étude devra permettre, dans une perspective critique du racisme, d'avoir un aperçu des outils d'enseignement actuels dans les écoles suisses. Sur la base de ces nouvelles connaissances, des recommandations seront élaborées pour l'élaboration de matériel pédagogique. Parallèlement, un guide sera mis au point pour orienter les enseignants dans l'utilisation du matériel pédagogique existant et offrir une approche éducative critique vis-à-vis du racisme.

L'étude sera publiée au second semestre 2022.

### **Analyse des décisions de justice en 2021 concernant la discrimination raciale**

Depuis 1995, la CFR recense et publie toutes les décisions de justice suisses et internationales ayant trait à la discrimination raciale. À ce jour, elle a déjà recensé près de 1042 cas et jugements. Le recueil publié sur le site Internet de la CFR permet au grand public et aux spécialistes intéressés de se faire une idée de l'état de la jurisprudence concernant la discrimination raciale au sens de l'art. 261<sup>bis</sup> CP, de l'art. 171c CPM et de la jurisprudence internationale dans le même domaine. Il permet également de chercher et de consulter des décisions et des cas particuliers.

En 2021, le Service de renseignement de la Confédération a transmis à la CFR 53 décisions de justice entrées en force concernant l'art. 261<sup>bis</sup> CP, dont 38 ont abouti à une condamnation ou à une ordonnance pénale. La CFR répertorie différentes données relatives à ces décisions, en particulier les groupes auxquels appartiennent les personnes à l'encontre desquelles les actes racistes présumés ont été commis et le contexte de ces actes. En 2021, les communautés les plus touchées ont été les personnes noires (22 verdicts de culpabilité sur 24 décisions rendues) ainsi que les personnes étrangères ou d'autres ethnies (9 verdicts de culpabilité sur 15 décisions rendues). La CFR note que la majorité des infractions perpétrées ont été commises dans des lieux publics (21 verdicts de culpabilité sur 25 décisions rendues), mais aussi sur Internet et les réseaux sociaux (au total 11 verdicts de culpabilité sur 15 décisions rendues).

Notons que ces indications constituent un instantané, puisque la CFR reçoit en continu des décisions concernant l'année sous revue, et ce même des années plus tard.

## Analyse du travail de conseil

Le Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme, coordonné par *humanrights.ch* et la CFR, a publié son quatorzième rapport d'analyse suprarégionale des cas de discrimination raciale recensés en Suisse pour l'année 2021.

Les 23 centres membres du Réseau ont enregistré 630 cas durant l'année 2021. Par rapport à l'année précédente, une augmentation de 58 cas est constatée. Cette hausse ne signifie pas nécessairement que le racisme a augmenté dans la même mesure au sein de la société. Une prise de conscience accrue du racisme et une plus grande disposition des personnes concernées à s'adresser à un centre de conseil sont des raisons possibles de l'augmentation du nombre de cas.

Le rapport 2021 confirme une tendance qui se dégage depuis de nombreuses années : le monde du travail reste l'un des domaines les plus touchés par la discrimination, suivi de près par le domaine de l'éducation/formation. Après la xénophobie en général, le racisme anti-Noirs est le motif de discrimination le plus fréquemment signalé. En troisième position, on trouve le racisme anti-Musulmans.

Le rapport présente des graphiques synthétisant l'analyse statistique des incidents recensés par les centres de conseil ainsi qu'une vaste palette de cas illustrant le phénomène du racisme. Il met aussi en lumière la qualité et la diversité qui caractérisent depuis des années le travail des centres de conseil. Ceux-ci fournissent en effet des informations générales et des conseils juridiques, apportent un soutien psychosocial mais aussi une précieuse contribution en matière de résolution des conflits. Ils assurent également l'aiguillage des clients en les redirigeant si nécessaire vers d'autres services spécialisés, vers des cabinets d'avocats, des spécialistes en psychologie ou en médecine ou encore vers la police. C'est l'association *humanrights.ch* qui agrège les données sur les incidents racistes fournies par les centres de conseil, avant de les analyser en collaboration avec la CFR.

L'évaluation des incidents racistes présentés dans ce nouveau rapport reste essentielle pour identifier les formes et les conséquences du racisme au sein de la société. Elle permet notamment de sensibiliser à cette thématique les autorités, les institutions et les organisations, ainsi que l'opinion. Elle contribue par ailleurs à améliorer le niveau de protection des victimes et les prestations qui leur sont destinées.

### **3. Interventions parlementaires et objets politiques**

Le site Internet de la CFR recense de façon régulière les interventions parlementaires déposées et traitées sur le plan fédéral, ayant un lien avec le racisme et la discrimination raciale.

Au cours de l'année 2021, le Parlement a traité 17 objets en relation avec la thématique du racisme. Le rapport rappelle ci-dessous les motions et postulats y relatifs.

#### **21.3450 Discours de haine: la législation présente-t-elle des lacunes? (Postulat Commission de la politique de sécurité - CE).**

Ce postulat charge le Conseil fédéral de présenter un rapport faisant état des mesures et moyens de nature pénale, de police préventive et de droit public (droit des télécommunications, par ex.) qui existent actuellement pour lutter contre les incitations publiques à la haine (discours de haine) ainsi que contre l'importation et la diffusion de matériel de propagande extrémiste. Le Conseil fédéral a proposé le rejet, le Conseil des Etats a adopté le postulat.

#### **21.3172 Lieu de commémoration en Suisse des victimes du national-socialisme (Motion Jositsch)**

La motion charge le Conseil fédéral de créer en Suisse un lieu de commémoration officiel des victimes du national-socialisme et, si nécessaire, les bases légales pour ce faire. Le Conseil fédéral s'est prononcé favorablement et les deux Chambres ont adopté la motion. Le projet est en cours et peut être consulté sur le site [www. swissmemorial.ch/fr/](http://www.swissmemorial.ch/fr/).

#### **19.3610 Créer l'institution nationale des droits de l'homme en appliquant une solution transitoire jusqu'au remplacement du Centre suisse de compétence pour les droits humains (Motion Quadranti)**

Cette motion a été rejetée au Conseil des Etats et l'objet est liquidé. Dans l'intervalle, le Parlement a adopté en octobre 2021 la loi permettant la mise en place de la nouvelle institution des droits humains, INDH. L'institution devrait entrer en fonction en 2023, un groupe de travail a été désigné pour préparer la mise en place.

#### **20.3754 Adoption d'une procédure fédérale pour que les musées de Suisse participent à la restitution des biens culturels enlevés à l'époque coloniale (Motion Sommaruga)**

Le Conseil fédéral a proposé le rejet de la motion en assurant que les moyens actuels permettraient de répondre aux demandes de la motion. La motion a été retirée par son auteur.

**[21.3767](#) Centre suisse islam et société. Vérifier s'il y a lieu de couper les fonds publics (Postulat Marchesi)**

Le postulat charge le Conseil fédéral de rédiger un rapport détaillé sur les activités de celui-ci, dans lequel il analysera de manière approfondie les aspects problématiques mis en évidence ci-après, afin d'établir s'il y a lieu de couper les fonds octroyés par la Confédération. Le Conseil fédéral s'est déclaré favorable au postulat, le Conseil national l'a adopté.

Le Conseil fédéral a précisé qu'une évaluation finale externe serait menée pour examiner l'effet des contributions liées à des projets selon la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE ; RS 414.20) et le rôle du CSIS à l'interface entre la science, la religion et la société. Cette évaluation a débuté et porte également sur les questions soulevées par l'auteur du postulat.

Les douze objets parlementaires suivants ont été soumis au Parlement, mais n'ont pas été traités au cours de l'exercice 2021. Ils seront évoqués ultérieurement.

[21.3948](#) Reconnaissance du génocide de 1995 en Bosnie (Postulat Weichelt)

[21.3905](#) Justification de l'esclavage par le Conseil fédéral (1864 et 2018) (Interpellation Ryser)

[21.4137](#) Actes de nature raciste et antisémite en lien avec la pandémie de Covid-19 (Postulat Binder-Keller)

[21.4311](#) Créer un observatoire national des fondamentalismes et des extrémismes (Motion Rügger)

[21.4304](#) Recherche et connaissances scientifiques sur le fondamentalisme dans les sociétés parallèles (Postulat Binder-Keller)

[21.4531](#) Transparence sur les cas de discours haineux dans les médias sociaux (Postulat Gysin)

[21.4498](#) Publicité de surveillance. Interdire la publicité basée sur la collecte de données et le profilage (Postulat Fivaz)

[21.4046](#) Interdire l'utilisation de symboles extrémistes, terroristes et islamistes (Motion Rügger)

[21.525](#) Punir dans tous les cas l'utilisation en public et la propagation de symboles associés à de la discrimination raciale (Initiative parlementaire Suter)

[21.524](#) Interdiction d'utiliser en public des symboles extrémistes, racistes ou faisant l'apologie de la violence (Initiative parlementaire Barrile)

[21.4354](#) Condamnation ferme du Troisième Reich - interdire sans exception les symboles nazis dans l'espace public (Motion Binder-Keller)

[21.4462](#) Profilage racial dans le Corps des gardes-frontière, la police fédérale et la police des transports. Pour un organe de conciliation indépendant (Motion Atici)



## **4. Communications et informations**

### **Dossier thématique sur la discrimination qui touche les Manouches/Sintés, les Roms et les Yéniches**

Durant cette législature, la CFR va développer une série de dossiers thématiques consacrés aux questions liées au racisme et à la discrimination raciale, et qui fondent le travail d'information et de sensibilisation de la commission. Dans une logique de synthèse, ces dossiers thématiques comprennent une fiche d'information accompagnée d'une analyse approfondie et critique portant sur les domaines ou les groupes de personnes particulièrement touchés par le racisme et la discrimination raciale. Les dossiers thématiques contiennent également les principales conclusions de la CFR sur le thème présenté.

Le premier dossier thématique a été publié en 2021 et a été consacré à la discrimination qui touche les Manouches/Sintés, les Roms et les Yéniches. Aujourd'hui encore, ces minorités, qu'elles soient nomades ou sédentaires, sont exposées à de multiples hostilités et préjugés. Dans certaines circonstances, la discrimination raciale qu'elles subissent tombe sous le coup de l'art. 261<sup>bis</sup> CP. Leur situation et les diverses formes de stigmatisation auxquelles elles sont confrontées en Suisse méritent toute notre attention.

### **TANGRAM**

#### ***Théories du complot, fake news et racisme***

La lutte contre le racisme passe par celle contre les stéréotypes et les préjugés, lesquels sont souvent véhiculés par les théories du complot et les fake news. Ces dernières ont trouvé un terrain fertile pour s'implanter grâce aux plateformes numériques et sont exposées au grand jour. Une équipe de chercheurs multidisciplinaires de Suisse, Allemagne, Autriche, Italie et France a contribué au nouveau numéro de la revue de la CFR : Tangram a recueilli les dernières recherches et observations d'historiens, sociologues, neuroscientifiques, spécialistes du numérique et politologues sur le sujet. Tangram a également fait appel à trois dessinateurs de presse, représentant trois régions linguistiques suisses, pour illustrer ce numéro. Max Spring, Herrmann et Corrado Mordasini ont usé leurs crayons sur la problématique.

Pour la CFR, lutter contre ce phénomène implique de comprendre les raisons qui poussent des personnes à renoncer à exercer l'esprit critique dont elles usent habituellement, pour adhérer à des thèses qu'il conviendrait de regarder avec circonspection. Pour attaquer le mal à la racine, la commission recommande de se

concentrer sur l'éducation aux médias et à la culture numérique. Il s'agit également d'effectuer un travail de fond sur le décryptage et la déconstruction des thèses complotistes et des fake news.

### **Lancement d'une newsletter de la CFR**

La CFR a lancé en 2021 le premier numéro de sa newsletter. Objectif : informer de façon plus rapide sur un ou plusieurs sujets d'actualité et mettre l'accent sur des thèmes qui sont au cœur des priorités de la commission. Distribuée dans les trois langues nationales à intervalles réguliers à près de 1900 abonnés, elle constitue pour la CFR un canal d'information qui vient s'ajouter aux supports existants.

### **Communiqués de presse de la CFR**

Au cours de l'année sous revue, la CFR a publié six communiqués de presse.

- **[www.reportonlinracism.ch](http://www.reportonlinracism.ch) : la nouvelle plateforme de signalement des discours de haine racistes en ligne | 30.11.2021**

Les discours de haine racistes sur Internet sont un problème persistant qui met en péril la cohésion de notre société. Actuellement, la population ne dispose pas de moyen pour signaler la présence de ces discours sur Internet de façon centralisée. Cette lacune est désormais comblée grâce à la nouvelle plateforme lancée par la CFR : [www.reportonlinracism.ch](http://www.reportonlinracism.ch). Celle-ci permet à tout un chacun de signaler simplement et facilement les contenus racistes trouvés sur Internet.

- **Théories du complot, fausses nouvelles et racisme : un cocktail dangereux | 27.09.2021**

Quelles sont les convergences entre théories du complot, fake news et racisme ? C'est de cette question d'une grande actualité que traite le nouveau numéro de Tangram. Pourquoi certaines théories du complot perdurent ? Pour quelles raisons s'en prennent-elles à des communautés en particulier ? Comment réagir face à ces phénomènes devenus omniprésents sur la Toile ? Grâce à ce numéro, la CFR veut contribuer à une meilleure compréhension des mécanismes sous-jacents qui favorisent les actes racistes et discriminatoires.

- **Rapport d'évaluation 2020 : incidents racistes recensés par les centres de conseil | 18.04.2021**

En 2020, les membres du Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme ont recensé et analysé 572 cas de discrimination raciale. La majeure partie des incidents signalés sont survenus sur le lieu de travail et dans le voisinage. La xénophobie venait en

tête des motifs, suivie par le racisme anti-Noirs et l'hostilité à l'égard des personnes musulmanes. Les incidents racistes ont principalement été observés dans l'espace public, dans les contacts avec l'administration et la police, ainsi que sur Internet. En raison d'une modification de la nomenclature de saisie des données, les résultats 2020 ne peuvent pas être comparés avec ceux des années précédentes.

- **Le bouc émissaire, phénomène récurrent en temps de crise | 21.03.2021**

Dans un contexte mondial marqué par la pandémie, les discours haineux et l'intolérance sont en augmentation, en Suisse aussi. La désignation de boucs émissaires, responsables de tous les maux, s'exprime de manière exponentielle par des fake news et des théories du complot. À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars), la CFR appelle à combattre ce phénomène dicté par la peur et les préjugés.

- **Votation du 7 mars 2021 | 22.02.2021**

Le 7 mars 2021, les citoyens devront se prononcer sur l'initiative « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage ». La CFR prend position contre cette initiative qui a pour effet de stigmatiser une religion, l'islam en l'occurrence.

- **Norme pénale contre le racisme : 25 ans sous la loupe | 26.01.2021**

La CFR publie une analyse de la jurisprudence relative à l'art. 261<sup>bis</sup> CP. Cette étude vise à fournir au public un aperçu accessible de la pratique des tribunaux en matière de racisme et de discrimination raciale. Elle approfondit certains thèmes que la CFR considère comme particulièrement importants, notamment la tension entre racisme et liberté d'expression, la problématique, en pleine expansion, du racisme sur Internet et sur les réseaux sociaux ou encore l'utilisation de symboles racistes.

### **Activités médiatiques de la CFR**

Durant l'année sous revue, la CFR a maintenu son travail médiatique par rapport à 2020. La présidence et le secrétariat ont répondu à une soixantaine de demandes des médias. Les requêtes portaient en grande partie sur des situations de racisme au quotidien pour une appréciation juridique de l'application de la norme pénale antiraciste. En outre, la CFR a été consultée sur des thèmes liés directement à ses activités, comme le lancement du service de signalement des discours de haine racistes. Les publications de la CFR en 2021 ont également retenu toute l'attention des médias, en particulier l'analyse de la jurisprudence relative à l'art. 261<sup>bis</sup> du code pénal suisse, le numéro Tangram, et le rapport des incidents racistes recensés par les centres de conseil.

## **5. Prises de position et suivi au niveau international**

### **Rencontre avec les membres du CERD**

Les 16 et 17 novembre 2021, le Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD) a procédé à l'examen du dernier rapport de la Suisse sur la mise en œuvre de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (CIEDR). Des représentants de la CFR ont rencontré les membres du comité d'experts, l'occasion de présenter le rapport indépendant de la commission dans lequel cette dernière, conformément à son mandat, présentait son évaluation de la situation politique, sociétale et juridique. Dans sa prise de position vis-à-vis du rapport officiel de la Suisse, la CFR a mis en avant les lacunes en matière de protection juridique contre la discrimination, dans le domaine du droit civil en particulier.

## Affaires internes de la commission

### Membres

En 2021, la CFR comptait les quinze membres suivants :

### Présidente

Martine Brunschwig Graf, économiste, experte en affaires politiques

### Vice-présidentes

Maya Hertig, Professeure en droit public

Nora Refaeil, avocate, médiatrice, formatrice

### Experts et représentants d'organisations et d'associations

Elisabeth Ambühl-Christen, représentante de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

Wolfgang Bürgstein, secrétaire général de la Commission nationale suisse Justice et Paix

Fredy Fässler, représentant de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)

Hilmi Gashi, responsable du groupe d'intérêt Migration au syndicat Unia

Stefan Heinichen, Directeur de programme de la Fondation Rroma, Animateur de jeunesse

Ruedi Horber, représentant de l'Union suisse des arts et métiers (USAM)

Jonathan Kreutner, secrétaire général de la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI)

Rifa'at Lenzin, présidente de la Communauté de travail interreligieuse en Suisse IRAS COTIS

Florence Michel, experte pour les questions relatives aux médias

Venanz Nobel, Vice-président de l'association *Schäft qwant*

Nenad Stojanović, politologue, Professeur assistant FNS de sciences politiques

Celeste C. Ugochukwu, membre du Conseil de la diaspora africaine de Suisse, conseiller juridique

### Secrétariat

Alma Wiecken, responsable du secrétariat de la CFR, juriste (80 %)

Sylvie Jacquat, collaboratrice scientifique Communication (60 %)

Giulia Reimann, collaboratrice scientifique (depuis septembre 2020, 80 %)

Iwan Schädeli, assistant (60 %)

**Les stagiaires et apprentis suivants ont complété l'équipe en 2021 :**

Sutharshan Varatharaju, juriste stagiaire (jusqu'en avril 2021, 80 %)

Ludovic Vérolet, juriste stagiaire (à partir de juin 2021, 80 %)

Maria Rupp, apprentie employée de commerce (jusqu'en janvier 2021, 80 %)

Alessia Chiello, apprentie employée de commerce (à partir d'août 2021, 80 %)

Nicola Stosic, Marco Matti, Marcel Schwob (civilistes, 100 %)

**Nombre de séances plénières et de séances de la présidence en 2021**

En 2021, la CFR a organisé cinq séances plénières, dont une retraite de deux jours. Les membres de la présidence se sont rencontrés à six reprises en séances présentes ou à distance.

**Budget 2021 de la CFR**

Le crédit ordinaire de la CFR s'est élevé à 208 000 francs.



**Herausgeber / Édition / Editore**

Eidgenössische Kommission gegen Rassismus EKR/Commission fédérale contre le racisme CFR/Commissione federale contro il razzismo CFR  
Sekretariat der EKR/Secrétariat de la CFR/Segreteria della CFR

GS-EDI/SG-DFI/SG-DFI

Inselgasse 1, 3003 Bern/Berne/Berna

Tel. +41 58 464 12 93

ekr-cfr@gs-edi.admin.ch

www.ekr.admin.ch

**Redaktion und Koordination / Rédaction et coordination / Redazione e coordinamento**

Sylvie Jacquat

**Redaktion / Rédaction / Redazione**

Martine Brunschwig Graf

Sylvie Jacquat

**Übersetzungen / Traductions / Traduzioni**

Service linguistique francophone SG-DFI

Servizio linguistico italiano SG-DFI

Deutscher Spachdienst GS-EDI

**Grafische Gestaltung Umschlag / Conception graphique couverture / Concezione grafica copertina**

Monica Kummer Color Communications